



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, C.P. 9, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132

Courriel : municipalite@st-maurice.ca

Site internet : www.st-maurice.ca

CIRCULAIRE MUNICIPALE

Le 6 juillet 2011

La municipalité de Saint-Maurice adhère aux Fleurons du Québec



Le 6 juillet 2011 – C'est avec une grande fierté que la municipalité vous annonce son adhésion au programme de classification horticole des Fleurons du Québec. Nés en 2006, les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole, qui va de 1 à 5 *fleurons*, est attribuée pour trois ans à la suite de l'évaluation professionnelle des classificateurs, qui aura lieu cet été.

En adhérant aux Fleurons du Québec, la municipalité s'engage dans un processus d'amélioration continue du cadre de vie, et veut motiver l'ensemble de ses citoyens à faire de même. Déjà, plus de 305 municipalités québécoises ont obtenu leurs *fleurons* du Québec. Les municipalités Fleurons du Québec sont situées dans toutes les régions québécoises et représentent plus de 4 millions de citoyens.

La municipalité se prépare donc fébrilement à recevoir, au cours de l'été, la visite d'évaluation des classificateurs des Fleurons du Québec. Ceux-ci visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public.

Les points sont répartis dans 5 domaines :

- 310 points sont réservés aux efforts de la municipalité
- 270 points sont réservés aux efforts des résidents
- 180 points sont réservés aux efforts des institutions
- 140 points sont réservés aux efforts des industries et des commerces
- 150 points sont réservés aux initiatives communautaires et au développement durable

Semblables aux étoiles pour les hôtels, les Fleurons du Québec peuvent être affichés aux entrées municipales, et leur valeur augmente en fonction de leur nombre. Mais plus que la possibilité de retombées économiques, les Fleurons du Québec sont aussi une source de fierté pour tous, car ils constituent une reconnaissance publique des efforts de toute la collectivité pour un environnement plus propre, plus vert et plus sain !

Nous invitons donc tous les citoyens à embellir leur milieu de vie. La reconnaissance officielle des Fleurons du Québec viendra récompenser, l'automne prochain, nos efforts collectifs et suscitera de belles retombées pour tous.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com.

Contact : Madame Andrée Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière au 819-374-4525.

Bacs roulants à récupération obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2011



Depuis le 1^{er} juillet 2011 le bac roulant à récupération (bleu) est obligatoire. La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie nous avise que le camion de collecte s'arrêtera uniquement devant les portes où sont déposés des bacs roulants à récupération (bleus). Le petit bac carré (64 litres) ne sera plus ramassé.

Merci de votre collaboration.

Véhicule déneigement – Sicar 1972 à vendre

La Municipalité a acquis au cours de l'année un nouveau véhicule 10 roues afin de remplacer le Sicar 1972. Donc, le conseil a décidé de procéder à la vente du Sicar 1972. Vous devez fournir votre prix dans une enveloppe cachetée à l'attention de Mme Andrée Neault au 2510, rang Saint-Jean C.P. 9 Saint-Maurice **avant 16h00 jeudi le 28 juillet**, en prenant soin d'inscrire sur l'enveloppe «Vente du Sicar 1972». Le prix de départ est fixé à 3 000,00 \$. Pour de plus amples informations sur le véhicule, veuillez contacter M. Patrick Bédard au 819-374-5845.

Jeux d'eau au terrain des loisirs

Les jeux d'eau au terrain des loisirs sont ouverts en tout temps. Vous avez juste à activer le bouton de contrôle qui est situé sur le mur du côté du garage municipal.

Vacances de l'inspecteur municipal

Prendre note que monsieur Yves Laflamme, inspecteur municipal, sera en vacances les semaines du 31 juillet et 7 août prochains ainsi que la semaine du 21 août.

Donc, si vous prévoyez faire des travaux et que vous avez besoin d'un permis, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui au 819-374-4525 dans les semaines qui précèdent ses vacances soit le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Rappel- Collecte de bouteilles et de sous noirs



Dimanche le 10 juillet 2011 de 10h00 à 16h00, nous passerons à vos maisons pendant cette journée pour faire la collecte de bouteilles et de sous noirs. Si vous êtes absent, vous pouvez laisser vos bouteilles ou canettes vides sur la galerie avant de votre domicile. Si vous préférez venir nous les porter, nous serons au bureau de la CJS au 2510, rang Saint-Jean (local au sous-sol de la Municipalité). Nous vous accueillerons par la porte de côté. Nous acceptons les canettes, les bouteilles de plastique et les bouteilles de bière. Merci de votre collaboration.

Cédule de la ligue de baseball sénior Les Condors de Saint-Maurice

Voici les 3 dernières parties locales des Condors sénior de Saint-Maurice: vendredi le 8 juillet à 20h00, vendredi le 15 juillet à 20h00 et vendredi le 22 juillet à 20h00.

Merci à nos commanditaires : Garage Luc Désilets, Cimentier Steve Dumas, Couvreur Grégor, Ventilation St-Maurice, Caisse populaire de la Moraine et la municipalité de Saint-Maurice.

Venez en grand nombre nous encourager!